

Prise de parole de Marie CITRINI pour le CIH Séjour de la Santé le 25/5/2020

Monsieur le Ministre,
Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Le Collectif inter-Hôpitaux a depuis un an, rassemblé les professionnels de l'hôpital de toute catégorie et les usagers, et aujourd'hui, c'est une associative en santé et une représentante des usagers qui vous parle. Ceux qui font le soin et ceux qui en ont l'expérience se sont rassemblés pour porter les valeurs républicaines fondant hôpital public : donner assistance à chacun, quel que soit son statut économique ou social.

Nous considérons en préalable, pour rétablir la confiance, que rien ne pourra se faire sans annonce dès aujourd'hui, une revalorisation significative et urgente des bas salaires pour rejoindre la moyenne des salaires des personnels hospitaliers de l'OCDE. Un nombre suffisant de soignants mieux rémunérés par de juste salaire participe nécessairement à la qualité et la sécurité des soins pour tous les patients.

Ensuite, un moratoire immédiat doit être décidé, sur la fermeture de lit jusqu'à la réévaluation des inégalités et des besoins dans chaque territoire, avec notamment une suspension des projets emblématiques de restructuration hospitalière conduisant à des fermetures de lits (à Caen, Nancy ou Paris). Cette mesure est au bénéfice des patients qui n'auront plus à attendre des heures sur un brancard.

Ces mesures urgentes, nous demandons à ce qu'elles soient complétées :

Par un ONDAM répondant aux besoins de santé publique tant sur la prévention que sur le soin, en ville comme à l'hôpital et aux enjeux criant d'une psychiatrie aujourd'hui sinistrée. Dans ce cadre, garantir des recettes pour l'Assurance maladie est nécessaire et le rétablissement de la loi Veil portant sur la compensation automatique des exonérations sociales doit être programmé.

Par la limitation de la T2A et la sortie d'une gouvernance gestionnaire. Car l'hôpital public n'est pas une entreprise à visée lucrative.

Nous demandons la fondation d'une réelle démocratie en santé où les décisions seront prises par les professionnels de terrain, les gestionnaires et les usagers pour améliorer la qualité des parcours en faisant de l'expérience patient et du partenariat de soin un axe privilégié de l'action hospitalière et en mettant la gestion au service du soin, à l'image de ce qu'a vécu l'hôpital au plus fort de l'épidémie.